



# Fédération Algérienne de Foot Ball

LIGUE DE FOOT BALL DE LA WILAYA

DE TLEMCCEN

## Modalités d'accession et de rétrogradation



### SITUATION SAISON SPORTIVE 2022-2023

Division Honneur: un groupe de 11/12/13/14/15 clubs.

Division Pré-Honneur : constituée des clubs restant , et éventuellement des nouveaux clubs qui seront affiliés à la ligue.

### Au terme de la saison 2022 – 2023

#### Dans tous les cas :

- Le club classé à la 1ère place en division «Honneur» accède en régionale 2.
- Pour la saison 2023 - 2024 : La division « Honneur » sera composée de 11 clubs, ou 12,13,14,15 clubs.
- Le club classé à la 1ère place en division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».

**A – Principe : Aucun club de la « Régionale Deux » (R 2) ne rétrograde en division inférieure :**

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 02	- Le champion et le vice champion de la division « Pré-Honneur » accèdent en division « Honneur ».
- 01	- Le club classé <u>dernier</u> de la division « Honneur » rétrograde en division « Pré-Honneur ».
= 11	Soit $11 - 01 + 02 - 01 = 11$ Clubs

**B – Principe : 01 (un) club de la « Régionale Deux » (R 2) rétrograde en division inférieure :**

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 02	- Le champion et le vice champion de la division « Pré-Honneur » accèdent en division « Honneur ».
- 01	- Le club classé <u>dernier</u> de la division « Honneur » rétrograde en division « Pré-Honneur ».
+ 01	- Le club qui rétrograde de la « Régionale Deux » (R2)
= 12	Soit : $11 + 02 - 01 - 01 + 01 = 12$ Clubs

**C - Principe : Deux (02) clubs de la « Régionale Deux » (R 2) rétrogradent en division inférieure :**

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 02	- le champion et le vice champion de la division «Pré-Honneur » accède en division « Honneur »
- 01	- Le club classé dernier de la division « Honneur » rétrograde en division « Pré- Honneur ».
+ 02	- Les Deux (02) clubs qui rétrogradent de la division « Régionale Deux » (R2)
= 13	Soit : $11 - 01 + 02 - 01 + 02 = 13$ Clubs

**D – Principe : Trois (03) clubs de la Division « Régionale Deux » (R 2) rétrogradent en division inférieure :**

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division «Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur»
- 04	- Le club classé dernier de la division « Honneur » Rétrograde en division « Pré-Honneur ».
+ 03	- Les trois clubs qui rétrogradent de la division « Régionale Deux » (R2)
= 14	Soit $11 - 01 + 01 - 01 + 02 = 14$ Clubs

***E – Principe : Quatre (04) clubs de la Division « Régionale Deux » (R 2) rétrogradent en division inférieure :***

<b>- 01</b>	- <i>Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).</i>
<b>+ 02</b>	- <i>Le champion et le vice champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur »</i>
<b>- 01</b>	- <i>Le club classé dernier rétrograde en division « Pré-Honneur ».</i>
<b>+ 04</b>	- <i>Les Quatre(04) clubs qui rétrogradent de la division « Régionale Deux » (R2)</i>
<b>= 15</b>	<i>Soit 11 - 01 + 02 - 01 + 04 = 15 Clubs</i>

➔ Dans tous les cas de figures, la Division « Pré-honneur » sera constituée des clubs restants et éventuellement des nouveaux clubs qui seront affiliés à la ligue à l'entame de la saison 2023 – 2024.

